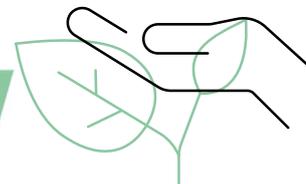


Paris, le 13 février 2025

Chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2024-2025



Chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2024-2025 de TERACT stable Objectif de chiffre d'affaires annuel confirmé dans un contexte économique toujours incertain

TERACT (Euronext Paris : TRACT, ISIN : FR001400BMH7) publie son chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2024-2025.

- **Solidité du chiffre d'affaires du S1 2024-2025 à 396,1 M€** (-0,3% en données publiées et +1,6% en données comparables) grâce à la **bonne performance du secteur Jardinerie/Animalerie** (+0,2% en données publiées et +2,8% en données comparables dans un marché du Jardin en baisse de -0,3% entre juillet et novembre 2024¹).
- **Cette solidité s'appuie notamment :**
 - **Sur l'accélération de la refonte du modèle en Jardinerie/Animalerie** : poursuite du succès des marques propres à 24,5% des ventes des magasins intégrés au 31 décembre 2024 (22,1% au 31 décembre 2023) ; lancement des deux sites internet rénovés puis de la marketplace en juin 2024 (**Jardiland élu « meilleur e-commerçant » 2025**),
 - **Sur l'Alimentaire**, par l'**ouverture** de 4 nouveaux magasins Boulangerie Louise au S1 2024-2025 conformément au plan commercial ; bonne performance en données comparables sur les franchisés Boulangerie Louise, Bio&Co, et croissance du trafic clients chez Grand Marché La Marnière.
- Ces performances **confirment l'objectif d'un chiffre d'affaires annuel** à 900-950 M€, dans un environnement économique toujours incertain en dépit de la décélération de l'inflation².

(en millions d'euros)	S1 2024-2025	S1 2023-2024	Variations	
			Données publiées	Données comparables ³
Chiffre d'affaires	396,1	397,3	-0,3%	+1,6%
Jardinerie/animalerie	324,3	323,6	+0,2%	+2,8%
Alimentaire	71,8	73,7	-2,6%	-2,7%

Moez-Alexandre Zouari, Directeur général de TERACT, a déclaré : « dans le contexte économique tendu de l'année 2024 et celui toujours incertain de ce début d'année, TERACT a démontré la bonne résistance de son modèle. Par ailleurs, grâce aux efforts de l'ensemble des équipes, l'exécution du plan stratégique a été accélérée : croissance des marques propres, assainissement du parc de magasins, forte dynamique du e-commerce et réalisation à plus de 65% du plan de réduction de coûts. »

¹ Le marché du jardin est en recul de -0,3% en valeur sur la période Juillet-Novembre 2024 par rapport à la même période en 2023 selon l'association interprofessionnelle Promojardin / Prom'animal.

² Baisse des prix à la consommation de 2,4 pts sur la même période selon les estimations provisoires de l'INSEE.

³ Périmètre constant en retraitant de l'ensemble des variations de périmètre.

Analyse des ventes du semestre

Jardinerie / Animalerie

Le chiffre d'affaires consolidé du secteur **Jardinerie/Animalerie**, qui inclut les enseignes Jardiland, Gamm vert (et rayons Frais d'ICI), Delbard, Jardinerie du Terroir et Noé, la Maison des Animaux s'élève à **324,3 M€** sur le S1 2024-2025, en légère progression en données publiées de +0,2% par rapport au S1 2023-2024, en dépit des sorties de 13 magasins du périmètre sur le semestre. Les ventes en données comparables, en hausse de +2,8%, surperforment les tendances du marché du Jardin, qui enregistre une baisse de -0,3% entre juillet et novembre 2024⁴ en France. Ce dernier est notamment impacté par un environnement de consommation morose et par une pluviométrie contrastée, d'abord excédentaire en septembre et octobre puis déficitaire en novembre et décembre.

Dans ce contexte peu porteur, la très bonne performance réalisée par les enseignes Jardinerie/Animalerie du Groupe s'explique par une **forte valorisation de l'expérience client**. Jardiland a ainsi été désignée Meilleure Chaîne de Magasins de l'année 2025 dans la catégorie jardinerie pour la 9^{ème} année consécutive (Etude Qualimétrie 2024) ; l'enseigne a aussi été élue pour la 1^{ère} fois Enseigne de l'Année toutes catégories confondues, et conforte sa position de **leader en tant qu'Enseigne Végétale et Animalerie** de l'année aux Graines d'Or 2024 (Groupe J). Gamm vert & Jardiland ont par ailleurs été doublement récompensés pour avoir obtenu les **meilleures notes d'avis clients sur Google** en 2024 (Prix Vasano 2024).

C'est sur ces bases commerciales solides que l'exécution du plan stratégique s'est poursuivie, en ligne avec le plan de marche. Conformément à ses engagements en faveur de produits eco-responsables et respectueux du pouvoir d'achat, TERACT continue à soutenir le développement de ses **marques exclusives et innovantes** ECLOZ, INVIVO Nous on sème, PURE FAMILY, les SENS DU TERROIR. La part des marques propres dans le chiffre d'affaires des magasins intégrés s'est établie à 24,5% à fin décembre 2024 contre 22,1% au 31 décembre 2023, confirmant l'arbitrage croissant des consommateurs en faveur des marques de distributeurs, qui offrent par ailleurs à ces derniers un meilleur contrôle sur leurs coûts d'achats.

La **redynamisation du parc de magasins** se poursuit avec, quand cela est strictement nécessaire pour les magasins durablement non performants, une cessation d'activité (13 magasins concernés sur le semestre écoulé). La tendance est cependant plutôt à une relance de la franchise depuis la fin du semestre (ouverture de 5 magasins), qui devrait se poursuivre a minima sur la prochaine période, et à une implication croissante des franchisés eux-mêmes dans l'animation et la vie du réseau.

Enfin la **stratégie omnicanale** se déploie de façon accélérée au travers des sites récemment rénovés et de la marketplace. Jardiland, dont le nouveau site a été réouvert avant celui de Gamm vert, a déjà été élu Meilleur E-Commerçant 2025 dans la catégorie Jardinerie, selon le classement « Meilleure chaîne de

⁴ Le marché du jardin est en recul de -0,3 % en valeur sur la période Juillet-Novembre 2024 par rapport à la même période en 2023 selon l'association interprofessionnelle Promojardin / Prom'animal.

magasins France » (Etude Qualimétrie 2024). C'est dans un contexte de e-consommation toujours défavorable aux univers « meubles/décoration » et « produits techniques/électroménager »⁵ que l'enseigne a également obtenu le trophée d'argent du **meilleur site E-Commerce de l'année**, catégorie équipement de la maison (FEVAD). Le fort démarrage de la marketplace, lancée seulement en juin 2024, a été rendu possible par l'attractivité des enseignes physiques de TERACT, qui sont des leaders historiques dans leur secteur, secondée par le dynamisme des vendeurs partenaires, qui complètent l'offre du Groupe au quotidien. Actuellement 160 vendeurs tiers (objectif initial d'une centaine au 30 juin 2025) enrichissent ainsi le catalogue en ligne de 200 000 nouvelles références.

Alimentaire

Le chiffre d'affaires consolidé annuel du **secteur Alimentaire**, qui inclut les enseignes Bio&Co, Boulangerie Louise et Grand Marché La Marnière s'élève à **71,8 M€** sur le S1 2024-2025 contre 73,7 M€ sur le S1 2023-2024. Les exercices sont désormais comparables, les enseignes Boulangerie Louise et Grand Marché La Marnière, acquises fin 2022, étant pleinement consolidées sur le S1 2023-2024.

Le chiffre d'affaires en données publiées de **Boulangerie Louise** est impacté par les fermetures nettes de 4 magasins intégrés et 4 nouveaux magasins intégrés ont été ouverts à date sur des emplacements attractifs. Ces mouvements de magasins sont liés à la bonne gestion du parc depuis son entrée dans le Groupe qui inclut, outre les ouvertures dans des zones à fort potentiel, la cessation d'opérations pour certains magasins durablement non performants. Les magasins franchisés enregistrent une bonne croissance de leurs ventes comparables sur le semestre écoulé, qui ne compense pas encore la baisse des ventes comparables des intégrés, pour lesquels le travail de fond mené sur l'offre depuis le rachat de l'enseigne se poursuit.

Les ventes des **magasins de distribution** alimentaire Frais sont bien orientées. Les magasins Grand Marché La Marnière bénéficient d'une hausse du trafic clients dans un contexte de décélération de l'inflation. Les ventes comparables des magasins Bio&co enregistrent une bonne croissance en lien avec la refonte de l'offre, plus locale, qui a été finalisée sur l'exercice précédent, et avec l'animation accrue en magasins, ces derniers étant pour la plupart situés dans des zones de consommation de premier plan.

⁵ Bilan de la FEVAD au 3ème trimestre 2024.

Perspectives

Perspectives opérationnelles et financières

Dans un contexte de poursuite des tensions macroéconomiques et des craintes sur le pouvoir d'achat, TERACT va continuer à déployer son modèle unique et à privilégier la réduction progressive de sa saisonnalité, tout en intensifiant la gestion de ses coûts et de ses stocks.

Le développement de l'Alimentaire se poursuivra ainsi, avec un objectif d'une quinzaine de magasins à ouvrir d'ici le 30 juin 2025 en Boulangerie-Snacking dont 5 à 6 ouvertures brutes à horizon du premier trimestre 2025 (4 déjà réalisées à la date de publication du communiqué), dans un marché toujours porteur en France et sur un segment qui devrait continuer à croître de plus de 8 % entre 2022 et 2026⁶.

En Jardinerie-Animalerie, TERACT va également accélérer son développement stratégique autour de ses marques propres, avec une cible de pénétration de 26% du chiffre d'affaires des magasins intégrés au 30 juin 2025 (24,5% au 31 décembre 2024), l'optimisation de son parc en continuant notamment à développer son modèle de franchise, et enfin une généralisation progressive de l'omnicanalité dans son réseau. Sur ce dernier axe en particulier, le Groupe prévoit désormais d'accueillir une centaine de vendeurs tiers d'ici à fin juin 2025 (160 à date du communiqué) sur sa marketplace récemment ouverte et vise l'extension de son offre « click & collect » à tous ses magasins, y compris franchisés.

Tenant compte de ces éléments, et sans nouvelle dégradation de l'environnement, TERACT projette un chiffre d'affaires annuel consolidé 2024-2025 de 900 à 950 M€, en ligne avec l'exercice écoulé. Les performances observées à la date de publication du communiqué permettent de confirmer cet objectif, dans un environnement toujours morose. En dépit d'une décélération de l'inflation⁷, les arbitrages de consommation se poursuivent, reflétant un indice de confiance des ménages encore atone⁸. En particulier, le marché du Jardin, plus singulièrement impacté par une météo contrastée, s'est inscrit en baisse de -0,3% entre juillet et novembre 2024⁹.

Les mesures de réduction des coûts s'accroîtront, avec notamment le déploiement de la seconde moitié du plan de frugalité initié en 2023-2024 (objectif de réduction des coûts de 15 M€ à horizon 30 juin 2025), dont plus de 65% déjà réalisés au 31 décembre 2024. Le plan de sobriété énergétique, qui se poursuit dans le secteur Jardinerie-Animalerie, sera aussi étendu à l'Alimentaire, notamment aux magasins intégrés de Boulangerie Louise. Il sera adapté aux spécificités de ce secteur (gestion optimisée du chauffage, des fours, des vitrines froides, de l'éclairage...) et comprendra également une campagne de sensibilisation des franchisés.

La gestion fine des stocks sera maintenue afin qu'elle contribue à préserver le free cash-flow dans un environnement jugé durablement sous contrainte, et les investissements opérationnels et financiers récurrents seront maintenus à un niveau adéquat pour la bonne réalisation des plans de la société.

Le Groupe, qui continue à déployer à marche accélérée son modèle unique, reste par ailleurs ouvert à des projets de bon sens.

⁶ La revue Boulangerie-Pâtisserie de Food Service Vision publiée en janvier 2024.

⁷ Baisse des prix à la consommation de 2,4 pts sur la même période selon les estimations provisoires de l'INSEE.

⁸ Indice de confiance des ménages à 89 en décembre 2024, identique à celui de décembre 2023 et en retrait d'un point par rapport à celui de novembre 2024, durablement inférieur à sa moyenne de long terme (100) selon l'INSEE.

⁹ Le marché du jardin est en recul de -0,3% en valeur sur la période Juillet-Novembre 2024 par rapport à la même période en 2023 selon l'association interprofessionnelle Promojardin / Prom'animal.

Annexes

1. Faits marquants du S1 2024-2025

Moisson de trophées et récompenses pour TERACT et ses collaborateurs pour leurs actions

- L'application **Végéscan**, solution innovante de reconnaissance des végétaux, a été primée à double reprise. Lauréate dans la catégorie Expérience collaborateurs aux Grands Prix Focus Retail de BFM business, elle a aussi reçu l'award de bronze à la nuit du commerce connecté Republik Retail.
- **Géraldine Totier, Responsable Environnement** TERACT, a obtenu le coup de cœur du jury aux trophées Ze Awards (ZePro Habitat) pour son **engagement RSE**.
- Le **Campus Nature & Talents** a remporté pour la 2^e année consécutive le trophée d'or des **Victoires des Leaders du Capital Humain** avec son CFA 100% digital (Décideurs RH).

La mobilisation des enseignes également récompensée

- **Jardiland** a été désignée **Meilleure Chaîne de Magasins de l'année 2025** dans la catégorie jardinerie pour la 9^eme année consécutive et **Meilleur E Commerçant 2025** (Etude Qualimétrie 2024) ; l'enseigne a aussi été élue pour la 1^{ère} fois **Enseigne de l'Année toutes catégories confondues**, et conforte sa position de **leader en tant qu'Enseigne Végétale et Animalerie** de l'année aux Graines d'Or 2024 (Groupe J). Elle a également obtenu le trophée d'argent du **meilleur site E-Commerce de l'année**, catégorie équipement de la maison (FEVAD).
- **Gamm vert & Jardiland** obtiennent une double récompense grâce aux **meilleures notes d'avis clients recueillies sur Google** (Prix Vasano 2024).
- Plusieurs distinctions ont été décernées aux **trophées Wizville à Jardiland, Bio&Co et Gamm vert** dans les catégories « **Meilleure Progression de l'Expérience Client Locale** » & « **Meilleur Management de l'E-Réputation** ».
- Les **Grands Prix Cas d'Or du Digital 2024**, catégorie Digilocales, ont été attribués aux packs web locaux proposés aux **magasins** pour leur communication.

2. Parc de magasins

	31/12/2023	30/06/2024	Ouvertures	Acquisitions	Fermetures/ Cessions	Transferts	Total Mouvements	31/12/2024
Jardinerie/animalerie	1 575	1 545	5		-13		-8	1 537
Jardiland	172	173						173
Intégrés	106	107						107
Franchisés/Affiliés	66	66						66
Gamm vert (incluant rayons Frais d'Ici)	1 155	1 125	4		-7		-3	1 122
Intégrés	76	76			-2		-2	74
Franchisés/Affiliés	1 079	1 049	4		-5		-1	1 048
Delbard/Jardinerie du Terroir	245	244	1		-6		-5	239
Franchisés/Affiliés	245	244	1		-6		-5	239
Noé, la Maison des Animaux	3	3						3
Intégrés	3	3						3
Alimentaire	136	137	4		-8		-4	133
Boulangerie Louise	126	127	4		-8		-4	123
Intégrés	115	117	4		-8		-4	113
Franchisés/Affiliés	11	10						10
Grand Marché	3	3						3
La Marnière	3	3						3
Intégrés	3	3						3
Bio&Co	7	7						7
Intégrés	7	7						7
Groupe	1 711	1 682	9		-21		-12	1 670

3. Volume d'affaires estimé ¹⁰

(en millions d'euros)	S1 2024-2025	S1 2023-2024	Variations	
			Données publiées	Données Comparables ¹¹
Volume d'affaires HT estimé	1065,2	1 053,5	+1,1%	+0,7%
Jardinerie/animalerie	988,2	975,1	+1,3%	+0,9%
Alimentaire	76,9	78,3	-1,8%	-2,3%

4. Agenda prévisionnel des prochaines publications financières

Pour l'exercice clos le 30 juin 2025

Date	Événement
26 mars 2025 (avant bourse)	Résultats du 1 ^{er} semestre
29 juillet 2025 (avant bourse)	Chiffre d'affaires annuel
8 octobre 2025 (avant bourse)	Résultats annuels

Dates fournies à titre indicatif et susceptibles de modifications.

¹⁰ Le volume d'affaires ou le chiffre d'affaires sous enseignes comprend le chiffre d'affaires réalisé par les magasins intégrés et les magasins franchisés/affiliés.

¹¹ Périmètre constant en retraitant de l'ensemble des variations de périmètre. Hors affiliés.

Disclaimer

Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives se définissent par opposition aux faits historiques et concernent l'ensemble des prévisions relatives à (sans que cette liste soit limitative) :

- *des événements futurs tels que des tendances, des projets, des attentes ou des objectifs ;*
- *l'activité future tels que les résultats, la situation financière, la performance ou la stratégie de la société TERACT.*

Les déclarations prospectives s'appuient sur les attentes et les hypothèses anticipées par la Direction de la société TERACT à la date du présent communiqué et elles ne sont valides qu'à la date où elles sont faites. Les investisseurs et/ou les actionnaires de la société TERACT sont alertés sur le fait de ne pas accorder une importance excessive à ces déclarations prospectives qui sont, par nature, soumises à des risques et incertitudes qui peuvent être identifiés ou non, et indépendants de la Société TERACT. Ces risques comprennent notamment ceux qui sont présentés sous la section « facteurs de risques » du Document d'enregistrement universel 2023/2024 approuvé par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 24 octobre 2024 sous le numéro R. 24 – 013 et consultable sur le site www.teract.com (rubrique investisseurs/publications). Par conséquent, les résultats ou les performances effectifs peuvent s'écarter sensiblement de ceux énoncés ou induits par ces déclarations prospectives.

La société TERACT ne s'engage en aucune façon à mettre à jour lesdites déclarations prospectives, sous réserve des exigences légales et réglementaires. Toutes les déclarations prospectives faites par ou pour le compte de la société TERACT sous soumises au présent avertissement.

A propos de TERACT :

TERACT regroupe depuis le 29 juillet 2022 les activités de distribution du Groupe InVivo (anciennement InVivo Retail) et celles de l'ancien SPAC 2MX Organic.

TERACT est un acteur majeur de la distribution responsable dans les marchés en croissance de la jardinerie, animalerie et distribution alimentaire. Nous avons comme ambition de créer un réseau d'enseignes unique en son genre alliant tradition et modernité, savoir-faire agricoles et innovation, expérience en magasin et digitale. TERACT répond à l'envie d'une consommation nouvelle génération synonyme de qualité, de durabilité et de traçabilité. TERACT regroupe les enseignes de jardinerie/animalerie Jardiland, Gamm vert, Delbard, Jardineries du Terroir et Noé, la Maison des Animaux et de distribution alimentaire Boulangerie Louise, Grand Marché La Marnière, Frais d'Ici et Bio&Co. TERACT a comme actionnaire majoritaire InVivo, l'un des premiers groupes agricoles et agroalimentaires européens. TERACT est coté sur le compartiment professionnel d'Euronext Paris (code mnémorique : TRACT, ISIN : FR001400BMH7). Plus d'informations sur www.teract.com.

CONTACTS :

Investisseurs : investors@teract.com

Médias : media@teract.com